COLLOQUE DE L'ALLIANCE
GAGNANTS DU TIRAGE

Six paires d'écouteurs sans fil Ultimate V6 de la compagnie québécoise Sounds Good ont été tirées parmi celles et ceux qui ont rempli les formulaires d'évaluation. Les participants cumulaient une chance de gagner pour chaque formulaire envoyé. L'Alliance a procédé au tirage et les gagnants sont : **Carine Lairet**, de l'école St-André-Apôtre, **Mathieu Foaleng**, de l'école La Dauversière, **Paul-André Décary**, de l'école Eulalie-Durocher, **Lyanne LeBlanc**, de l'école Élan, **Julie Principe**, de l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours ainsi que **Audrey Sloan**, de l'école au Pied-de-la-Montagne. Bravo et merci de nous avoir fait part de vos commentaires !

VIDÉO

L'Alliance a préparé une courte vidéo pour présenter et démythifier les différentes étapes d'une assemblée. Elle s'adresse tant aux nouveaux membres qu'aux habitués des instances. N'hésitez pas à aller la visionner. **Ce pourrait être fort utile avant la réunion extraordinaire de l'AUN du mardi 12 avril prochain !**

NOS FUTURES CONDITIONS D'EXERCICE COMMENCENT ICI !

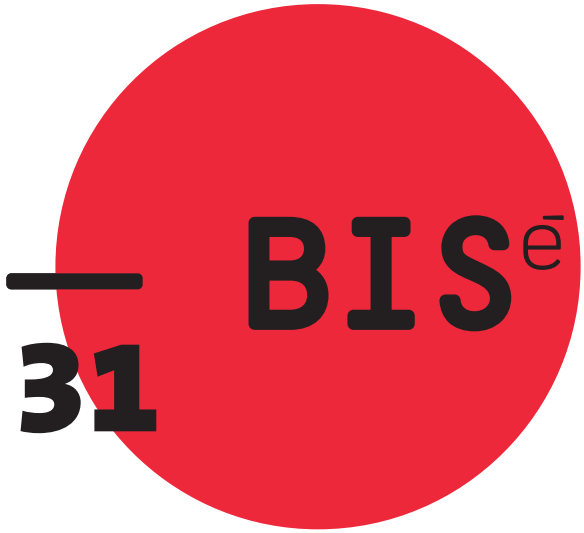

Le mardi 12 avril, nous amorcerons ensemble le processus qui nous mènera vers une nouvelle *Entente nationale*, la présente prenant déjà fin le 31 mars 2023.

CONSULTATION INDIVIDUELLE

Le tout a commencé, dans les faits, lors de la consultation électronique tenue cet hiver par la Fédération autonome de l'enseignement auprès de ses 50 000 membres, pour connaître leurs intentions individuelles. L'Alliance a mis beaucoup d'efforts pour publiciser cette consultation. Nous souhaitions que chacun de vous puisse s'exprimer. Nous avons obtenu une belle participation et nous en sommes bien fiers.

Les résultats obtenus ont permis de préparer une première mouture du cahier de demandes pour la négo 2023, présenté en Conseil fédératif de négociation (CFN) au mois de mars. Les syndicats affiliés ont pu y apporter des correctifs.

CHOIX COLLECTIFS

En AUN-CSSDM ce mardi, c'est à votre tour de vous prononcer sur les 165 propositions mises au jeu. Ces instances, qui peuvent vous sembler moins intéressantes qu'une assemblée pour des moyens de pression, sont néanmoins cruciales. Elles permettent de constituer un cahier de demandes qui correspond à vos préoccupations. Les données de la consultation ont été extraites selon les différents groupes et les différents secteurs. Elles sont représentatives de vos besoins individuels. Il est maintenant temps de débattre des enjeux collectivement. C'est aussi un excellent moment pour s'ouvrir sur les réalités des autres secteurs !

Pour assurer un bon déroulement de cette AUN, je vous invite à bien vous préparer, à connaître les différentes étapes d'une assemblée. Une vidéo a d'ailleurs été préparée à ce sujet. Présenter 165 propositions n'est pas une mince affaire… Il vous sera possible de faire de nouvelles propositions ou encore de modifier celles existantes. Il sera alors important de réfléchir à celles que vous souhaitez mettre au jeu. Discutez-en entre collègues, consultez votre personne déléguée syndicale pour les valider et veiller à ce qu'elles soient plausibles. Lors de l'assemblée, il sera essentiel de bien écouter les autres intervenants, afin qu'il n'y ait pas de redites.

RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

Lors des dernières négociations, nous avons obtenu certaines améliorations de nos conditions de travail et d'exercice. C'est stimulant de savoir que nos efforts ne sont pas vains ! Il reste encore beaucoup de chemin à faire toutefois pour régler les problématiques qui touchent l'école publique montréalaise. Les enjeux liés à la pénurie de personnel, à la lourdeur de la tâche, au nombre important d'élèves à risque et HDAA présents dans les classes et au manque de soutien ne sont toujours pas réglés. Nous devons continuer à nous battre pour améliorer davantage nos conditions d'exercice. Il est de la responsabilité de chacun de prendre part à cette lutte.

Participer à cette AUN-CSSDM est un premier pas dans ce sens. Je souhaite ardemment qu'il y ait une très grande participation de votre part. Je compte sur le même engagement que lors de l'assemblée tenue l'an dernier pour le vote de grève générale illimitée. Rappelez-vous combien de personnes étaient présentes ! Ensemble, nous avons fait le choix de moyens de pression qui ont fait bouger les négociations. Nous pouvons croire en notre pouvoir collectif !

Ensemble, nous pouvons faire avancer les choses et améliorer nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage de nos élèves. Ce cahier de demandes est la base de tout. Il permettra de bâtir notre futur. Il permettra de faire reconnaître à sa pleine valeur notre profession et sa contribution au sein de la société québécoise. J'y crois !

Unissons nos efforts pour nous donner les moyens d'y arriver. Faites entendre votre voix. Choisissons ensemble ce que nous voulons améliorer dans nos conditions économiques et nos conditions d'exercice.

Notre conviction est la plus forte des armes ! Notre futur professionnel commence par cette assemblée… Soyez-y en très grand nombre !

Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS À STATUT PRÉCAIRE — INSCRITS OU NON SUR LA LISTE DE PRIORITÉ 2022-2023

FGJ

L'Alliance procédera cette semaine à l'envoi d'une infolettre afin d'informer les enseignantes et enseignants à statut précaire de la FGJ de leur inscription ou non à la liste de priorité, dans le cadre de l'opération de vérification de la mise à jour de liste de priorité. La liste de priorité provisoire sera déposée sur SAI le 14 avril prochain, mais deviendra officielle le 1er juin 2022. Elle sera donc en vigueur pour le choix des affectations de l'année scolaire 2022-2023.

L'infolettre vous indiquera soit que :

1) votre nom apparaît déjà sur la liste (ceux qui étaient déjà inscrits sur la liste en 2021-2022) ;

2) vous êtes nouvellement inscrite ou inscrit (celles et ceux dont le nom s'ajoutera officiellement à la liste le 1er juin 2022) ;

3) votre nom n'apparaît pas sur la liste de priorité.

Si votre nom n'apparaît pas sur cette liste de priorité provisoire et que vous croyez qu'il devrait y être inscrit, vous pourrez contester votre non-inscription à la liste selon les modalités exposées dans l'infolettre que vous allez recevoir de l'Alliance.

RENCONTRES D'INFORMATION AU SUJET DE LA LISTE DE PRIORITÉ

L'Alliance vous invitera aussi à une session d'information virtuelle selon votre situation.

- **Pour les personnes qui ne sont pas inscrites à la liste :**
  le lundi 25 avril, à 17 h : informations utiles au sujet des conditions d'accès à la liste de priorité et de la procédure de contestation.
- **Pour les personnes qui sont nouvellement inscrites à la liste :**
  le lundi 2 mai, à 17 h : informations sur le fonctionnement de la liste de priorité.

Puisque chacune de ces rencontres est d'une durée d'environ deux heures, vous comprendrez qu'il nous est impossible de transmettre individuellement, par téléphone ou par courriel, l'ensemble des informations qui y seront abordées. Il est donc important d'y participer. Nous pourrons cependant répondre par téléphone à certaines questions, si elles sont précises.

Dans le cas des personnes non inscrites à la liste de priorité, aucun dossier ne sera étudié par téléphone. Elles devront nous faire parvenir leur formulaire de contestation par courriel, à l'adresse *travail@alliancedesprofs.qc.ca*, **au plus tard à 16 h, le 4 mai 2022**. À défaut de respecter ce délai, votre contestation ne pourra pas être prise en compte.

Tant l'Alliance que le Centre de services scolaire de Montréal imposent des délais précis pour retourner les contestations, afin de ne pas léser les autres collègues concernés. Nous en appelons donc à la diligence de tous.

Élyse Bourbeau, vice-présidente
Élise Longpré, conseillère

DÉFI DES ALLIÉES ET ALLIÉS POUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE

Vous êtes une alliée ou un allié ? La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) vous invite à vous afficher pour la diversité sexuelle en relevant, dans les semaines qui précèdent la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, un des 5 défis proposés. Surveillez les affiches et documents envoyés dans votre établissement pour connaître les détails ou visitez *lafae.qc.ca/defi*. Vous pourriez gagner 100 $ d'achats dans une librairie indépendante !

DISPONIBILITÉ À LA FP

TRANSMISSION PAR COURRIEL

FP

Dès maintenant et dans le cadre de la planification des tâches pour l'an prochain, les enseignantes et enseignants précaires, sous contrat à temps partiel ou à taux horaire (non réguliers) en formation professionnelle doivent transmettre par courriel leur fiche de disponibilité (formulaire se trouvant dans *Adagio*).

Vous devez donner les informations demandées en remplissant directement le formulaire. Vous devez le retourner **d'ici le 12 avril 2022**, à madame Saadia Abarbach (*abarbach.s@csdm.qc.ca*), en ajoutant votre direction d'établissement en copie conforme de votre courriel. Aucune copie papier ne sera acceptée.

Vous devez remplir chacune des sections et retourner le formulaire de disponibilité dans le délai requis. **En l'absence du formulaire rempli et reçu d'ici le 12 avril 2022, l'enseignant sera déclaré non disponible pour 2022-2023, et ce, jusqu'à ce qu'elle ou qu'il ait déclaré sa disponibilité en transmettant le formulaire.**

Si une enseignante ou un enseignant remet sa fiche **après la date butoir et après que les tâches aient été distribuées**, sa disponibilité sera considérée pour les éventuelles tâches restantes au moment de la transmission de son formulaire. Les renseignements qui apparaissent sur la fiche de disponibilité prévalent jusqu'à leur modification par l'enseignante ou l'enseignant. Les profs peuvent donc modifier leur disponibilité en tout temps. Cette modification doit être faite par écrit (*Convention collective locale* 13-2.10 section, 8). Les directions d'établissement ont été informées de cette mesure administrative et ne pourront procéder à l'affectation sans en tenir compte.

Rappelons enfin que les postes à la FP sont octroyés par sous-spécialité (programme), dans le respect du service cumulé, de la déclaration de la disponibilité et en conformité avec sa fiche de classement (modules reconnus).

Si vous n'avez pas déjà reçu le formulaire, communiquez rapidement par écrit à votre direction afin qu'elle fasse le nécessaire pour que vous puissiez déclarer votre disponibilité.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le soussigné.

Vincent Hamel Davignon, conseiller

ACTION mobilisation

À L'ÉCOLE PETER HALL

Photos : Alliance

À l'École Peter-Hall, campus Côte-Vertu, les employés ont fait une action de visibilité en bordure du boulevard du même nom. Écœurés par le manque de respect de l'employeur à leur égard, ils seront de retour sur le même coin de rue mercredi prochain.

Nous avons été pris de court, toutes nos affiches ont été utilisées ! Le personnel des deux campus de l'École Peter Hall est sorti en masse pour faire pression sur les patrons. Nous devrons préparer davantage d'affiches pour mercredi prochain !

Des membres du Conseil d'administration étaient présents, solidaires, pour appuyer les employés de l'école Peter Hall, membres de l'Alliance.

Le personnel a bien coordonné l'action de visibilité. Les préposés, les professionnels et les profs du campus Ouimet de l'École Peter Hall sont sortis en alternance pour manifester mercredi midi.

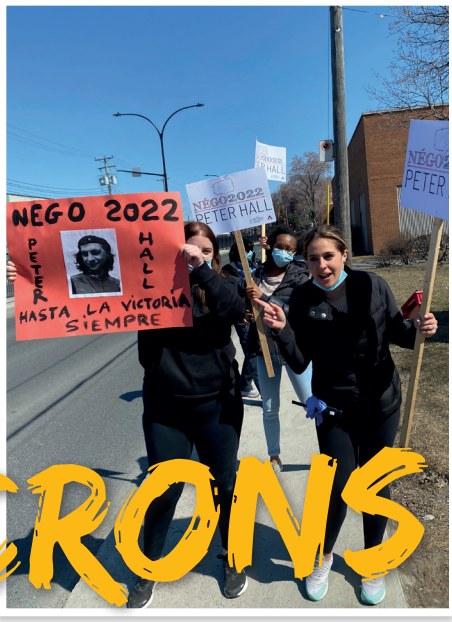

NOUS VAINCRONS !

Le *BIS* est publié chaque semaine par le Service des communications
Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher
8225, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1 • TÉLÉPHONE : 514 383-4880

— ALLIANCE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE MONTRÉAL —